

5 raisons pour une entreprise de s'engager pour l'environnement

Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à 2050 fixés par les pays signataires de l'Accord de Paris, il est crucial que les entreprises s'emparent, elles aussi, du défi environnemental. Si les dirigeants ne le font pas par devoir citoyen, ils risquent bien d'y être contraints par les clients, investisseurs, ou même par la régulation.

Temps de lecture : minute

5 janvier 2022

Alors que la 26e conférence pour le climat s'est close il y a quelques semaines à Glasgow, les préoccupations environnementales gagnent aussi du terrain chez les dirigeants d'entreprise. Pas moins de 86% des patrons de PME et d'ETI françaises se sentent concernés par les objectifs mondiaux de baisse des émissions carbone, affirme une étude publiée par Bpifrance en 2020. Selon le Boston Consulting Group, à la fin de l'année 2021, 85% des entreprises du monde entier cherchent même à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour les 15% restants, voici cinq raisons majeures qui devraient vous inciter à adopter une stratégie environnementale.

1. Parce que c'est votre devoir de citoyen

Montée des eaux, sécheresses, ouragans, pandémies... La nature se rebelle et face à ce constat, il est aujourd'hui éthiquement inadmissible de rester les bras croisés. D'autant que de manière plus pragmatique, ces événements sont dans tous les cas mauvais pour le business. Qu'on soit

citoyen, consommateur ou dirigeant d'entreprise, on a plutôt tout intérêt à s'y mettre. Et ce, au plus vite. " *Pour éviter que le changement climatique soit trop douloureux pour nous et atteindre les objectifs de neutralité carbone [fixés à 2050 par l'Union européenne, ndlr], il est crucial que chacun apporte sa pierre à l'édifice et il est important que la toute première raison qui pousse à agir soit le devoir de citoyen* ", commence Tanguy Robert, co-fondateur de la startup Sami, qui accompagne les PME et ETI dans leur stratégie de réduction de ces émissions.

2. Parce que cela vous aidera à recruter

D'après l'Institut du capitalisme responsable, un quart des Français estiment que la lutte contre le changement climatique est l'enjeu de société numéro un. Pas étonnant, donc, que ce critère soit déterminant au moment de décider de l'entreprise pour laquelle ils ont envie de travailler. En France, 66% des employés estiment que la mise en place d'actions en faveur de l'environnement dans l'entreprise la rend plus attractive, selon une étude réalisée en 2019 par l'institut de sondage BVA.

C'est d'autant plus le cas dans des secteurs très qualifiés, comme la tech, " où 88% des professionnels estiment que l'engagement environnemental d'une entreprise est encore plus déterminant dans leur choix d'un travail que l'engagement sociétal et où 94% d'entre eux affirment qu'ils pourraient aller voir ailleurs si jamais l'entreprise n'est pas alignée avec leurs valeurs personnelles ", déclare Tanguy Robert, faisant référence à une étude menée par Trainline.

Cette tendance devrait s'accélérer puisque 76% des jeunes de la génération Y placent la RSE au-dessus du salaire dans les critères de recherche d'emploi, selon un autre rapport de Cone Communications. " *Mettre en place une politique environnementale forte est donc une manière de s'assurer de retenir les talents d'aujourd'hui et d'attirer ceux*

de demain ", résume Tanguy Robert.

3. Parce que vos interlocuteurs vous y poussent

En plus de cette pression interne, les entreprises subissent une pression externe croissante. En effet, de plus en plus de consommateurs réclament aujourd'hui des entreprises qu'elles s'engagent dans la réduction de leurs émissions de GES. " *En France, 70% d'entre eux sont prêts à payer 35% plus cher un produit s'il est durable et respectueux de l'environnement* ", indique Tanguy Robert.

Même chose pour les professionnels, dont 50% regardent notamment les critères environnementaux pour choisir leurs fournisseurs. " *Cette préoccupation environnementale transparait aussi dans les appels d'offres, où les entreprises sont de plus en plus sommées de partager leurs engagements environnementaux, voire leur bilan carbone. Mettre en place une stratégie climatique ambitieuse, c'est s'assurer de ne pas perdre de clients ou d'en gagner de nouveaux* ", ajoute Tanguy Robert, qui assure que de plus en plus d'entreprises se tournent vers Sami après avoir consulté les critères d'un appel d'offres.



À lire aussi

La compensation carbone, critiquée à tort ou à raison ?

Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer une autre pression, en apparence moins évidente : celle des investisseurs. " *Les limited partners, ces entrepreneurs, banques et assurances ou grands groupes qui injectent de l'argent dans les fonds d'investissement, sont eux-mêmes de plus en plus contraints sur l'impact environnemental de leurs investissements,* témoigne le co-fondateur de Sami. *Ils tendent à réclamer aux sociétés qui les intéressent de faire cette démarche.* " Et l'entrepreneur d'illustrer : " *Airbnb est l'exemple le plus parlant de ce phénomène. Un comité de 200 collaborateurs a demandé à la société, il y a quelques années, de s'engager à réduire ses émissions, sans grand succès. Après l'entrée en Bourse d'Airbnb, de nouveaux investisseurs sont arrivés et ont réclamé la définition d'une stratégie environnementale qui a été mise en place en quelques semaines.* "

De manière plus positive, le fonds français de capital-risque XAnge a lancé en septembre dernier, en collaboration avec la startup Sami, le Carbon Footprint Challenge, qui incite les sociétés de son portefeuille à réaliser leur bilan carbone afin de définir un plan d'action de réduction d'émissions.

4. Parce que réduire ses émissions engendrera des gains économiques pour votre entreprise

" *La réduction des émissions peut aller de pair avec une diminution des coûts pour l'entreprise* ", assure Tanguy Robert. C'est le cas dans le secteur de la tech où la réduction de l'empreinte carbone numérique - via l'éco-conception web ou encore l'achat d'équipements reconditionnés - va

permettre de réduire les factures d'infrastructure serveurs et d'achats IT. C'est encore plus le cas dans les domaines industriels, où les projets d'efficacité énergétique des bâtiments ou d'optimisation de la logistique se traduisent nécessairement par une réduction parfois très importante des factures énergétiques.

Depuis 2016, la consommation brute d'énergie a diminué de 3,7% tandis que l'activité a augmenté de 3,9% témoignant d'une amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie ces dernières années, selon les données de l'INSEE. Avec la hausse continue des prix de l'électricité et de l'énergie et qui reste à prévoir pour les années à venir, c'est une bonne idée de commencer par là pour la réduction de ses émissions.

5. Parce que la réglementation vous y oblige... ou le fera bientôt

Depuis la loi française Climat et Résilience, adoptée à l'été 2021, tout appel d'offres public devra désormais prendre en compte des critères environnementaux et l'empreinte carbone des candidats. Une nouvelle contrainte qui devrait " *insuffler une dynamique à l'ensemble des appels d'offres* ", estime Tanguy Robert.

Selon cette nouvelle réglementation, les entreprises devront être transparentes sur l'affichage de l'impact environnemental de leurs produits d'ici à cinq ans dans plusieurs secteurs, comme l'agro-alimentaire, le textile, l'hôtellerie, l'électronique ou la cosmétique. " *Un dispositif d'éco-score' avec un code couleur similaire au Nutriscore est en cours d'expérimentation dans l'agro-alimentaire depuis plus d'un an* ", témoigne le co-fondateur de Sami, qui assure que " *des travaux sont en cours pour imposer un cadre européen* ".

Mais cette loi n'est pas la seule contrainte réglementaire. Depuis 2015, par exemple, les investisseurs institutionnels doivent fournir

régulièrement des rapports sur la RSE des sociétés de leur portefeuille, qui incluent notamment des scénarios d'analyse de risques climatiques.

En France, qui est plus en avance que beaucoup d'autres pays sur ces contraintes, les entreprises de plus de 500 collaborateurs doivent également réaliser un bilan carbone depuis 2012. " *Certes, cette régulation ne comprend pas l'ensemble du périmètre des émissions, et comme les amendes étaient trop basses jusqu'ici, elle était très peu contrôlée et très peu respectée, avec un taux de conformité d'un tiers seulement en 2018*, admet Tanguy Robert. *Mais depuis peu, les amendes ont augmenté et les Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dréal), qui effectuent ces contrôles, sévissent davantage. "*

Surtout, ces contraintes " *s'inscrivent dans une tendance réglementaire de fond, dans laquelle la réglementation carbone se renforce d'année en année* ", insiste l'entrepreneur. Il serait plutôt malin d'anticiper avant que le couperet tombe.

Maddyness, partenaire média de Sami

Article écrit par Maddyness, avec SAMI